



1002532901

DATE DEPOT : 2010-03-19

NUMERO DE DEPOT : 25329

N° GESTION : 1987B00958

N° SIREN : 309566537

DENOMINATION : HOCHÉ AUDIT

ADRESSE : 35 avenue Victor Hugo 75116 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/01/04

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATURE D'ACTE : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

87 B958

certifié conforme
par le 07/12/2010

Greffo du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
19 MARS 2010
25329
DÉPOT

SA HOCHÉ AUDIT

SA au capital de 225 030 euros N.
Siège social : 4, avenue Hoche 75008 PARIS
RCS PARIS B : 309 566 537

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JANVIER 2010

PR 04.01.10 TB; NS
06 04.01.10

L'an deux mil dix
Le 4 janvier à 9 heures,

le conseil d'administration s'est réuni au siège social sur convocation de son Président, Madame Laurence ZERMATI.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- | | |
|-------------------------------|----------------|
| - Madame Laurence ZERMATI | Administrateur |
| - Monsieur Dominique JUTIER | Administrateur |
| - Mademoiselle Florence PIGNY | Administrateur |

Madame Laurence ZERMATI préside la séance en sa qualité de présidente du conseil d'administration

Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur Dominique JUTIER.

En conséquence, la présidente constate que le Conseil réunit la totalité des administrateurs et qu'il peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Puis, la présidente rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour :

Transfert du siège social et modification corrélative des statuts.

Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social au 35, avenue Victor Hugo 75116 PARIS, à compter du 4 janvier 2010, et ce sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale ordinaire.

En conséquence, le conseil décide de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

Article 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 35, avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

Le conseil donne tous pouvoirs à sa présidente aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

5/2011

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et un administrateur.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. It starts with a long vertical line that curves to the right at the top, followed by a series of loops and a final horizontal stroke at the bottom.

L'Administrateur,

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent circular loop on the left side that overlaps with a horizontal stroke. The rest of the signature consists of a few more strokes that trail off to the right.